

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01412

Numéro SIREN : 800 517 443

Nom ou dénomination : NIM PARTICIPATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 31/03/2023 sous le numéro de dépôt 5785

NIM PARTICIPATIONS

Exercice clos le 31/10/2019

COMPTES ANNUELS

Certifié conforme le 23.02.23.



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/10/2019 12			Exercice N-1 31/10/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
ACTIF IMMOBILISÉ	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	63 915		63 915	64 125	210	0.33
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
ACTIF CIRCULANT	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	63 915		63 915	64 125	210	0.33
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
Comptes de Régularisation	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	89 026		89 026		89 026	
	Autres créances	1 783 382		1 783 382	1 285 881	497 501	38.69
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités				189	189	100.00
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	1 872 408		1 872 408	1 286 071	586 338	45.59
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
Comptes de Régularisation	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 936 323		1 936 323	1 350 196	586 128	43.41

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/10/2019 12	31/10/2018 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	10 000	10 000		
	Réserves				
	Réserve légale	1 000	1 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	867 551	535 943	331 608	61.87
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	299 777	331 608	31 831	9.60
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	1 178 328	878 551	299 777	34.12
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	60		60	
	Emprunts et dettes financières diverses	203 000	1 000	202 000	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	128 600	194 600	66 000	33.92
	Dettes fiscales et sociales	88 821	5 140	83 681	NS
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 375	10 375		
	Autres dettes	327 139	260 529	66 610	25.57
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	757 995	471 645	286 351	60.71
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 936 323	1 350 196	586 128	43.41

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

757 995 471 645

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/10/2019 12			Exercice N-1 31/10/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	368 059		368 059	22 941		345 118	NS
Chiffre d'affaires NET	368 059		368 059	22 941		345 118	NS
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			0			0	
Total des Produits d'exploitation (I)			368 059	22 941		345 118	NS
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			112 756	50 869		61 887	121.66
Impôts, taxes et versements assimilés			408	492		84	17.07-
Salaires et traitements			202 000	12 000		190 000	NS
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			1			1	
Total des Charges d'exploitation (II)			315 165	63 361		251 804	397.41
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			52 894	40 420		93 314	230.86
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/10/2019 12	31/10/2018 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	306 390	389 261	82 871	21,29
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	12 019	10 390	1 629	15,68
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	318 409	399 651	81 241	20,33
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	2 683	27 622	24 939	90,29
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	2 683	27 622	24 939	90,29
2. Résultat financier (V-VI)	315 726	372 029	56 303	15,13
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	368 620	331 608	37 012	11,16
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	250		250	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	250		250	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	250		250	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	250		250	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	68 843		68 843	
Total des produits (I+III+V+VII)	686 718	422 592	264 127	62,50
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	386 941	90 984	295 958	325,29
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	299 777	331 608	31 831	9,60

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/11/2018 au 31/10/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 936 323.35 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 368 058.76 Euros et dégageant un bénéfice de 299 777.12 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/11/2018 au 31/10/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/11/2018 au 31/10/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	64 125		40
TOTAL	64 125		40
TOTAL GENERAL	64 125		40

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations		250	63 915	63 915
TOTAL		250	63 915	63 915
TOTAL GENERAL		250	63 915	63 915

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	89 026	89 026	
Taxe sur la valeur ajoutée	22 108	22 108	
Débiteurs divers	1 761 274	1 761 274	
TOTAL	1 872 408	1 872 408	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	60	60		
Fournisseurs et comptes rattachés	128 600	128 600		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 800	4 800		
Impôts sur les bénéfices	68 843	68 843		
Taxe sur la valeur ajoutée	14 838	14 838		
Autres impôts taxes et assimilés	340	340		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 375	10 375		
Groupe et associés	203 000	203 000		
Autres dettes	327 139	327 139		
TOTAL	757 995	757 995		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	203 000			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Constitution	1.0000	10 000			10 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/11/2018 au 31/10/2019

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	5 140
Autres dettes	26 000
Total	31 140

ANNEXE

Exercice du 01/11/2018 au 31/10/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de services	368 059
Total	368 059

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction ou de gérance	Montant
Total	202 000

Ce 27/12
Strugo
e 23.02.23.

SARL NIM PARTICIPATIONS

Siège social : 162 Avenue Charles de Gaulle – 92 200 Neuilly sur Seine
Immatriculée sous le numéro 800 517 443
RCS de Nanterre

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 27 avril 2020

Les Associés de la SARL NIM PARTICIPATIONS au capital de 10 000 €, divisé en 10 000 parts sociales de 1 € chacune, se sont réunis au siège social, le 27 avril 2020 à 11 heures, en Assemblée Générale Ordinaire sur la convocation régulière qui leur a été faite.

Étaient présents :

La SNC Niminvest domiciliée 162 avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly sur Seine représentée par son gérant, monsieur Nicolas Strugo, titulaire de 10 000 parts.

Total des parts : 10 000 parts.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Nicolas Strugo, gérant.

Le Président constate que les associés présents ou représentés représentent plus de la moitié des parts sociales et qu'en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les statuts de la société ;
- la feuille de présence ;
- la copie des lettres de convocation ;
- le rapport de gestion ;
- le bilan, l'annexe et l'inventaire ;
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Le Président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2019 et quitus à la gérance pour sa mission,
- affectation du résultat dudit exercice,
- rémunération du gérant,
- approbation des conventions éventuelles visées par l'article 223-19 du code de commerce,
- questions diverses.

Lecture est donnée du rapport de gestion du gérant.

La discussion est ouverte :

Personne ne demandant plus la parole, le président soumet, successivement, les résolutions suivantes, inscrites à l'ordre du jour :

Strugo

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion approuve le rapport de gestion, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31/10/2019 tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 299 777.12 €.

L'Assemblée approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la gérance au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, l'assemblée générale donne *quitus* entier à la gérance de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 299 777.12 € au poste report à nouveau, ce qui porte ce compte de report à nouveau bénéficiaire à 1 167 328.10 €.

L'Assemblée Générale des associés reconnaît qu'il n'a pas été distribué de dividende au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'assemblée générale approuve la rémunération du gérant fixé pour l'exercice clos le 31/10/2019 à 202 000 €, ainsi que la prise en charge des cotisations sociales afférentes à cette rémunération.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'assemblée générale constate qu'aux termes du rapport du gérant, celui-ci n'a fait état d'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L.223.19 du code de commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



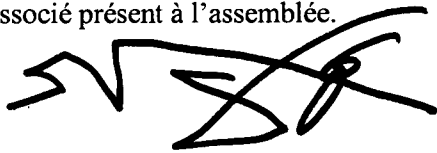
Cinquième résolution

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal constatant la présente délibération en vue de toutes formalités devant être effectuées.

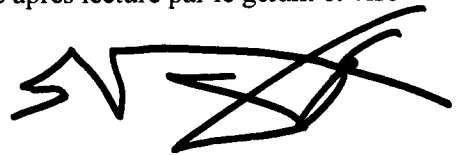
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures

De tout ce qui précède, il a été dressé le procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et visé par l'associé présent à l'assemblée.



Niminvest



M. Nicolas Strugo

10 FEV. 2023



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
NANTERRE

Nanterre, le 6 février 2023

SASU NIM PARTICIPATIONS
A l'attention de SNC NIMINVEST
162 Avenue Charles De Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine

ant
-i

L. R. A. R

Nos réf : RG n° 2023002690 / NIM PARTICIPATIONS (RCS NANTERRE 800517443 - 2014 B 1412)

Courriel: comptesannuels@greffe-tc-nanterre.fr

NOTIFICATION D'UNE ORDONNANCE PORTANT INJONCTION DE DEPOSER LES COMPTES ANNUELS

Madame, Monsieur,

En application des articles L. 232-24, L.611-2 II, R.611-13 à R.611-16 du code de commerce, j'ai l'honneur de vous notifier une ordonnance rendue par le juge chargé de la surveillance du registre du commerce et des sociétés vous enjoignant de déposer au greffe les comptes annuels, au titre des **exercices clôturés en 2019, 2020 et 2021** de la société dont vous êtes le représentant légal.

Vous disposez d'un délai d'un mois à compter de la réception de cette notification pour régulariser votre situation. A défaut de régularisation, vous devez vous présenter à l'audience publique le 5 Juin 2023 à 10h00 au Tribunal de commerce de Nanterre, Rez-de-chaussée Salle E au 4 rue Pablo Neruda 92000 Nanterre, si vous souhaitez être entendu par un juge.

COMMENT REGULARISER ? Le dépôt doit être régularisé sur le site <https://procedures.inpi.fr> ou par **voie postale** (ne pas plier, pas d'agrafe) : Greffe du tribunal de commerce de Nanterre Service DPCA 4 rue Pablo Neruda 92020 Nanterre Cedex.

Si la situation est régularisée dans le délai imparti, que vous avez reçu votre récépissé de dépôt et que les frais d'ordonnance sont réglés, l'affaire sera aussitôt retirée du rôle par le greffe et vous n'aurez pas à vous présenter à l'audience publique, aucune sanction ne sera prononcée.

QUELS SONT LES DOCUMENTS ET FRAIS A JOINDRE A VOS DEPOTS EN VUE DE LA REGULARISATION : Vous trouverez de plus amples informations sur le site www.infogreffe.fr (rubrique Démarches en ligne/Le guide des formalités)

Exercice 2021 : règlement de **47,54€** / Exercice 2020 : règlement de **47,54€** / Exercice 2019 : règlement de **47,54€**

ET Ordonnance portant injonction de déposer les comptes annuels : règlement de **22,85€**

(NB : Le règlement des frais afférents à la présente procédure judiciaire (22,85€) doit être fait soit par chèque à l'ordre du GTC NANTERRE soit en ligne sur le site <http://www.greffe-tc-nanterre.fr/> Menu « Payer une facture règlement par carte bancaire » - **Indiquer dans le champ « montant à régler » : 22,85 & Indiquer dans le champ « N°de facture/N°SIREN ou N°RG » : 2023002690**).

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le greffier,



Vous êtes tenu soit de vous présenter personnellement à cette audience, seul ou assisté d'un avocat ou de toute personne de votre choix, soit de vous y faire représenter par un avocat ou par une personne de votre choix munie d'un pouvoir écrit et établi spécialement pour cette instance. Il sera statué même en votre absence.

RAPPEL des dispositions du code de commerce :